Théâtre national de la Colline
Secrétariat général - service communication

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Renouvellement de l'identité graphique et visuelle du Théâtre national de la Colline

Règlement de la consultation (RC)

Phase de candidatures

Consultation n°	2026M01
Date limite de remise des candidatures	**03/12/2026 à 12h 00 min 00 sec**
Procédure de passation	Procédure adaptée restreinte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

SOMMAIRE

1. ACHETEUR ET OBJET DU MARCHÉ 2
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE 3
3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS 4
4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION 6
5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 7

1. ACHETEUR ET OBJET DU MARCHÉ

- **Acheteur :**

Théâtre national de la Colline

Secrétariat général - service communication
Représentant : Théâtre national de la Colline
Adresse : Théâtre national de la Colline
15 rue Malte Brun
PARIS
75020
Téléphone : 0144625200
Courriel : e.davesne@colline.fr
SIRET : 78480459300019
Site internet : https://www.colline.fr/

La personne en charge du dossier est : Erica Davesne Responsable du contrôle de gestion des activités artistiques et des marchés publics

- **Description de la prestation :**

Le marché porte sur les prestations suivantes : **Renouvellement de l'identité graphique et visuelle du Théâtre national de la Colline**

Le présent marché a pour objet le renouvellement de l'identité graphique et visuelle du Théâtre national de la Colline.

Code CPV	Libellé CPV
79822500-7	Services de conception graphique
79550000-4	Services de dactylographie, de traitement de texte et de publication assistée par ordinateur

- **Éléments clé du marché :**

Objet du marché	Renouvellement de l'identité graphique et visuelle du Théâtre national de la Colline
Acheteur	Théâtre national de la Colline
Type de marché	Marché de prestations intellectuelles
Structure	Lot unique
Lieu d'exécution	Paris
Délai	4 ans fermes

Pénalités de retard	P = V x R / 1000
Forme des prix	Prix révisables (formule). Prix mixtes (unitaires et forfaitaires)
Avance	Prévue (taux 5 %)
Délai de paiement	30 jours

- **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : impossible d'identifier des prestations distinctes.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Procédure adaptée restreinte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr.

- **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation de la phase des candidatures contient les documents suivants :
- le présent Règlement de la consultation (RC)
- le CCTP dans une version de projet présentant de façon détaillée l'objet de ce marché. La version définitive du CCTP sera transmise aux candidats admis à remettre une offre, avec le CCAP, la DPGF et le BPU
- 5 annexes au CCTP.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des candidatures des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr/.

- **Sans suite :**

À tout moment le Pouvoir Adjudicateur peut déclarer la consultation sans suite et en informe les candidats.

- **Visite obligatoire :**

Les candidats retenus à l'issue de la phase des candidatures doivent obligatoirement effectuer une visite du théâtre le jeudi 10 décembre à 11h. Une attestation de visite qui devra être jointe à leur offre leur sera remise.

- **Planning prévisionnel de la procédure :**

Jeudi 3 décembre à 12h00 min 00 sec	**Date et heure limites de remise des candidatures. Les candidatures hors délais sont irrégulières et sont éliminées.**
Lundi 7 décembre ou mardi 8 décembre 2026	Sélection des 5 candidats admis en phase 2 Information des candidats retenus et transmission du dossier de consultation de la phase offre
Jeudi 10 décembre 2026 à 11h	**Visite obligatoire** de La Colline et réunion de cadrage / questions-réponses **avec les candidats retenus**.
Vendredi 15 janvier 2027	Date limite de réception des offres et des propositions graphiques
Lundi 25 janvier 2027 à 9h, 11h, 14h, 16h et 18h	Soutenances des candidats et échanges avec La Colline.
Vendredi 5 février 2027	Information des candidats et notification du marché
Lundi 22 février 2027	Présentation de la nouvelle identité graphique et du logotype à Julie Deliquet
Lundi 15 mars 2027	BAT du document synthétique de saison 27/28
Lundi 29 mars 2027	Présentation de la saison 27/28 au public par Julie Deliquet et les artistes associés + remise du document synthétique de saison

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse et groupement :**

En cas d'attribution du marché à un groupement, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'imposer la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Conformément à l'article R.2142-21 du Code de la Commande Publique, le Pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs candidatures en agissant à la fois :
- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.
Et ce même en cas de présentation de la société sous la forme d'une sous-traitance.
Dans l'hypothèse où cette ne serait pas respectée, les candidatures concernées se verraient rejetées.

- **Variantes :**

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

- **Contenu des plis :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

Document	Descriptif
Bilans	Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire

Document	Descriptif
	en vertu de la loi
Chiffre d'affaires	Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Moyens humains	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Composition de l'équipe qui sera dédiée à la mission, organisation et CV des membres de l'équipe Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris les exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Moyens techniques	Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
Références	Références pour des prestations similaires (à annexer au Dc2) ; le candidat présentera une liste de prestations en rapport direct avec l'objet du marché, exécutées au cours des 5 dernières années, indiquant le montant, la durée et le lieu d'exécution des prestations.

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par le Pouvoir Adjudicateur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le Pouvoir Adjudicateur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

- **Modalités de remise des candidatures :**

Les candidatures doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/.

Aucun pli papier ne sera accepté par le Pouvoir Adjudicateur. Toute candidature transmise par voie papier sera automatiquement rejetée comme étant irrégulière.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Théâtre national de la Colline
15 rue Malte Brun
PARIS
75020

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs, le dernier dépôt doit contenir l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec le Pouvoir Adjudicateur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter le Pouvoir Adjudicateur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

4. JUGEMENT DES CANDIDATURES

La présente consultation est décomposée en deux phases distinctes :

1. **Une phase candidature au terme de laquelle le pouvoir adjudicateur désigne les candidats admis à présenter une offre, dont le nombre maximum est fixé à 5.**

Cette phase est ouverte aux graphistes indépendants, designers graphiques, studios et agences. Les candidatures pourront être portées par une personne ou par une équipe, y compris pluridisciplinaire. Une expérience du secteur culturel sera appréciée, de même que des références issues d'autres secteurs qui témoignent d'une capacité à répondre à des enjeux comparables de création, de publics, d'espace et de déclinaison multisupport.

2. **Une phase offres au cours de laquelle le pouvoir adjudicateur demande aux candidats admis à remettre une offre conforme aux conditions d'exécution du marché.**

Au stade de l'offre uniquement, une prime sera versée à chacun des candidats admis à participer à la phase offre. Son montant est de 1 500 € HT.

- **Phase 1 : Critères de sélection des candidats :**

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif	Éléments attendus
1. Qualité artistique et capacités de conception graphique sur 50		
Qualité artistique et singularité des réalisations sur 30	Qualité esthétique, créativité, force des partis pris graphiques et capacité à développer des identités singulières	Portfolio ciblé mettant en évidence la qualité du travail en print et en digital
Maîtrise des systèmes d'identité graphique sur 20	Capacité démontrée à concevoir des identités cohérentes, souples et déclinables sur différents supports : édition, communication imprimée, numérique, web et signalétique	
2. Pertinence des références et compréhension du projet sur 30		
Pertinence des références professionnelles sur 15	Adéquation des projets réalisés avec les enjeux de La Colline, notamment dans le secteur culturel ou dans des contextes présentant des problématiques comparables	Références professionnelles pertinentes
Compréhension des enjeux de la commande sur 15	Qualité de la compréhension du contexte, du projet artistique et des ambitions du théâtre	Note d'intention témoignant de la compréhension du projet et de la commande d'une longueur maximale de 8 000 signes espaces compris
3. Organisation et capacités de collaboration sur 20		
Compétences et organisation de l'équipe sur 10	Complémentarité des profils, compétences mobilisables et pertinence de l'organisation proposée pour conduire le projet	Présentation du candidat, du studio, de l'agence ou de l'équipe
Méthode de travail et transmission sur 10	Capacité à collaborer avec les équipes internes et à concevoir, documenter et transmettre un système graphique permettant une utilisation autonome au quotidien	Présentation du mode de travail, de l'organisation de l'équipe et des éventuels collaborateurs réguliers

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **3 jours ouvrés** avant la date limite de remise des candidatures leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur https://www.marches-publics.gouv.fr/. La réponse est adressée au plus tard **2 jours ouvrés** avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

- **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du marché (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du marché, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du marché, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du marché.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :
Tribunal administratif de Paris
7 rue de Jouy
PARIS
75181
Téléphone : 01 44 59 44 00
Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr
Télécopie : 01 44 59 46 46

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation : Le Pouvoir Adjudicateur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent, conformément au règlement (UE) 2016/679. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, puis si nécessaire auprès du délégué de la protection des données désigné par le Pouvoir Adjudicateur : dpo@colline.fr ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Informations de l'attributaire : Les informations concernant l'attributaire seront exploitées dans le cadre de l'exécution du marché afin de permettre le bon déroulement des prestations. Aucune donnée personnelle ne sera contenue dans les informations faisant l'objet de prescriptions à l'égard de le Pouvoir Adjudicateur en matière de communication et mise à disposition publiques découlant de la réglementation applicable.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :
Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Prestations intellectuelles du 30 mars 2021